

# Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 13 mars 2014

**Présents** : Claude Vignon, Giovanni Cadeddu, Carine Michel, Pierre Barbier, Yves Guillet, Valérie Guillet, Gérald Idelon, Isabelle Bailliard  
**Excusé** : Paul Bertrand (pouvoir à Valérie Guillet)  
**Absents** : Martin Béchier, Sandra Perrier

## Délibérations du conseil

→ Présentation de l'analyse des offres pour la fourniture et pose des menuiseries bois de la maison Roche : 7 candidats. L'entreprise Bourguignon (La Chapelle en Vercors) obtient la meilleure note finale sur l'offre initiale complétée par l'option des volets droits retenue. Le marché lui est attribué pour le montant de 23 131,28 €HT, auquel s'ajoute la réalisation de travaux d'appuis de fenêtres maçonnés par l'entreprise TRUCHET pour un montant de 1 505€HT. *Approuvé à l'unanimité.*

→ Modification par avenant du bail de location d'un local de l'espace santé : le bail au nom de Mme Myriam Germain est modifié pour être aux noms de Mme Myriam Germain et Mr Jean Repellin. *Approuvé à l'unanimité.*

## Décisions du conseil

→ Le Maire fait le point des estimations des travaux pour la construction des logements de la maison Roche :

- complément de devis de l'entreprise Truchet pour le piquage des façades : 6 090€HT
- construction de l'escalier extérieur : maçonnerie (Truchet) 11 972,90€HT, charpente et couverture (Bourguignon) 6 584,18€HT, rambarde métallique (Marchand) 2000€HT, soit un total de 20 557€HT.

→ le devis pour des sondages complémentaires d'Alpes Géo Conseil s'élève à 9 652,54€HT. Ce montant trop élevé devra être négocié ou un autre prestataire devra être trouvé.

Secrétaire de séance : Carine Michel